



Syndicat Mixte du SCoT
du Pays de Rennes

Rennes le 4 mai 2017

M. Le Président
Val d'Ille - Aubigné Communauté de communes
1 La Métairie
35520 Montreuil-le-Gast

Objet : projet de modification simplifiée n°4 du PLU de la Mézière



Monsieur le Président,

Le 12 avril 2017, vous avez transmis pour avis au Syndicat mixte du SCoT du Pays de Rennes, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Mézière.

Ce dernier vise à :

- adapter le règlement littéral,
- supprimer l'obligation de réaliser des constructions sous formes de logements collectifs ou semi-collectifs dans le secteur concerné par l'OAP n°2,
- modifier le zonage de 3 parcelles.

Suite à l'analyse du dossier, il apparaît qu'au regard du SCoT en vigueur, le projet de modification simplifiée n°4 du PLU la Mézière :

- ne pose pas de problème de compatibilité,
- n'appelle aucune remarque particulière.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

André CROCQ
Président du Pays de Rennes

Le Pays de Rennes

10, rue de la Sauvaie
35000 Rennes

Tél. 02 99 86 19 86

contact@paysderennes.fr

www.paysderennes.fr